

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 5 août 2025, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur deux demandes de dérogations mineures au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 6505-6545, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser une voie véhiculaire et une allée de circulation dont la largeur ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 4895, rue Hickmore et a pour objet d'autoriser la localisation d'un usage accessoire qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 18 juillet 2025

Julia Levitin  
Secrétaire du conseil d'arrondissement